



Les dépanneurs socialement responsables.
1, avenue Holiday, Tour est, Bureau 501, Pointe-Claire, QC, H9R 5N3
Tél : (514) 495-8284



RÉSOLUTION D'APPUI OFFICIEL ENVERS LA CAMPAGNE
OBJECTIF CONTREBANDE 10 % • 2010
POUR EN FINIR AVEC LA CONTREBANDE DE TABAC

- ATTENDU QUE le crime organisé rend les cigarettes accessibles à nos enfants dans les écoles, et ce, sans le moindre scrupule;
- ATTENDU QUE les cigarettes de contrebande sont cinq fois moins chères que les cigarettes légales et que cela est foncièrement injuste pour les citoyens qui respectent les lois;
- ATTENDU QUE la contrebande rapporte des centaines de millions de dollars au crime organisé et en fait perdre autant aux gouvernements;
- ATTENDU QUE cela fait des années que la situation dure et qu'elle ne cesse de se dégrader;

IL EST RÉSOLU D'APPUYER OFFICIELLEMENT LA CAMPAGNE « OBJECTIF 10 % – 2010 » LANCÉE CETTE ANNÉE PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DES DÉPANNÉURS EN ALIMENTATION (ACDA) POUR INCITER LES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO À S'ENGAGER FORMELLEMENT À RÉDUIRE LA CONTREBANDE DE TABAC À UN NIVEAU DE 10 % DANS LEUR CIRCONSCRIPTION EN 2010, EN GUISE DE PREMIÈRE ÉTAPE MENANT À UNE ÉRADICATION COMPLÈTE DU COMMERCE ILLICITE.

Date :

24 mai 2010

Nom :

GENDRON FRANÇOIS

Signature :

François Gendron

